

## **L'U.ME.SPE./CSMF appelle l'ensemble des établissements de santé privés à suivre le mouvement de fermeture des médecins libéraux.**

L'U.ME.SPE./CSMF constate que, pour la première fois, l'ensemble des syndicats médicaux, tant mono que pluri catégoriels, portent la même analyse sur le projet de loi de santé du gouvernement.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des syndicats a appelé les médecins libéraux exerçant en ville et en établissements de soins privés à participer au mouvement d'arrêt d'activité de la fin de l'année (du 24 au 31 décembre).

Ce mouvement d'opposition porté par les médecins, sans commune mesure, se développe et s'amplifie de jour en jour. Il est maintenant indispensable que l'ensemble des forces d'opposition à une loi écrite pour détruire le métier médical, la médecine libérale, conduise à des actions collectives dans le même temps.

### **L'U.ME.SPE./CSMF fait le constat d'une convergence de point de blocage :**

- Abandon de la mise en place du 1/3 payant généralisé et obligatoire,
- Retrait des modalités qui définissent le service public hospitalier,
- Opposition à la mise en place du « service territorial de santé au public » qui n'a, pour vocation, que de permettre aux ARS de contrôler l'exercice de la médecine libérale sur tous les territoires,
- Opposition aux modifications des compétences des métiers contournées par la mise en place de pratiques avancées,
- Reconnaissance et une valorisation des spécialités médicales libérales.

L'U.ME.SPE./CSMF appelle l'ensemble des établissements de soins, appartenant ou non à des groupes financiers, à s'intégrer dans le mouvement d'arrêt d'activité de fin d'année aux côtés du corps médical sans appeler à cesser l'activité à d'autres dates que celles prévues (du 24 au 31 décembre) afin de ne pas jouer contre l'intérêt du mouvement au moment où il est urgent d'avoir une action commune et lisible.

Le constat est partagé. L'objectif est commun. La mobilisation est de la responsabilité de tous. La coordination des actions est indispensable à la réussite de l'objectif que nous nous sommes donnés, **l'U.ME.SPE./CSMF réitère sa demande de participation au mouvement de fin d'année de tous les acteurs de la santé. Cette mobilisation doit être forte pour faire réécrire la loi de santé.**

